

Le secteur paroissial des Montils réunit les clochers de Candé-sur-Beuvron, Chailles, Les Montils, Monthou-sur-Bièvre, Ouchamps et Valaire. Mgr Jean-Pierre Batut, évêque du diocèse de Blois, en a confié la charge à la *Communauté Saint Martin*. Trois prêtres et trois diacres sont au service des habitants : Don Didier-Marie de Lovinfosse, curé, assisté de ses vicaires Don Pierre Gazeau, don Matthäus Trauttmansdorff et des diacres don Bruno de Lisle, Jean-Luc Navard et Patrice Hervy.

POUR CONTACTER LE SECRÉTARIAT PAROISSIAL OU RENCONTRER UN PRÊTRE

PRESBYTÈRE - 22, RUE DE L'ÉGLISE - 41120 CELLETES

02 54 70 47 20 – paroisse.celletes@gmail.com

Permanences d'accueil

Les lundi et samedi de 9h00 à 12h00,

Les mardi, mercredi et vendredi de 9h00 à 12h00

et de 15h00 à 18h00

MAISON PAROISSIALE - 5, PLACE DE L'ÉGLISE – 41120 LES MONTILS

Permanences de don Pierre Gazeau

Le mardi de 16h00 à 17h30

et sur rendez-vous

MESSES

- Tous les dimanches aux Montils à 10h30

Les personnes dans l'incapacité de se déplacer peuvent demander à recevoir la communion à domicile ou profiter d'un covoiturage. Contactez le secrétariat paroissial.

- Le 1^{er} jeudi du Mois à 18h00

CATÉCHISME

Quel que soit le moment de l'année, quelle que soit votre situation, nous accueillons les enfants, baptisés ou non baptisés, à partir du CE2 jusqu'à la 6^{ème} le samedi matin au presbytère des Montils. **Des rencontres d'éveil de la foi sont proposées aux enfants de 5 à 7 ans.**

OBSÈQUES

Prenez contact avec l'entreprise de pompes funèbres de votre choix ; c'est avec eux que nous déterminerons le lieu, la date et l'heure de la cérémonie. Une équipe paroissiale vous accompagnera dans la préparation de l'office des funérailles.

SACREMENTS

- **BAPTEME D'UN ENFANT** : contactez le secrétariat paroissial au moins trois mois avant la date désirée ; les baptêmes sont célébrés le dimanche, dans l'église où a lieu la messe dominicale. S'il n'est pas requis que les parents soient baptisés, il est par contre exigé que les parrains et marraines aient seize ans, soient baptisés et confirmés. Les enfants scolarisés peuvent aussi demander le baptême dans le cadre de leur participation au catéchisme ou à l'aumônerie.
- **BAPTEME D'UN ADULTE** : le secrétariat paroissial vous proposera un rendez-vous avec un prêtre.
- **CONFIRMATION** : tout baptisé peut recevoir ce sacrement à tout âge. Le secrétariat paroissial vous proposera un rendez-vous avec un prêtre.
- **MARIAGE** : contactez le secrétariat paroissial au moins un an avant la date désirée. La préparation de cet acte fondateur du foyer alterne des rencontres avec un prêtre et quelques réunions en groupe.
- **RECONCILIATION** : les confessions ont lieu le mardi de 16h00 à 17h30 au presbytère des Montils, ou sur rendez-vous.
- **ONCTION DES PERSONNES MALADES** : contactez le secrétariat paroissial.

SERVICES & ACTIVITÉS

Il existe encore bien d'autres activités paroissiales, telles que : enfants de chœur (garçons à partir de 8 ans), servantes de l'assemblée (filles à partir de 8 ans), aumônerie (jeunes à partir de 12 ans), groupes de réflexion, parcours de formation chrétienne, adoration eucharistique, temps de prière, chorale paroissiale, soutien dans la détresse, patronage avec soutien scolaire des enfants de 7 à 11 ans.

Secteurs Paroissiaux de Bracieux / Celletes • Contres • Les Montils / Chailles

Presbytère de Celletes
22 rue de l'église
41120 Celletes

02 54 70 47 20
paroisse.celletes@gmail.com

Secrétariat paroissial :
Lundi & Samedi : 09h00 -12h00
Mardi, Mercredi & Vendredi: 9h00 -12h00, 15h00 -18h00